



À l'attention des citoyen.ne.s framerisoi.se.s

Objet : Mise en place d'un nouveau système de collecte des déchets au sein de votre commune

Madame, Monsieur,
Chère Framerisoise, Cher Framerisois,

L'intercommunale Hygea, en collaboration avec la commune de Frameries, a décidé de mettre en place un système de **collecte des déchets plus respectueux de l'environnement dès le mois de novembre 2021**. Celui-ci prévoit notamment une collecte sélective des déchets organiques, collecte qui sera obligatoire en Wallonie à partir de 2025 (Plan wallon des déchets-ressources adopté le 22 mars 2018).

Ce projet répond à deux objectifs principaux :

➔ Mieux trier pour produire moins de déchets

Un citoyen produit en moyenne 70 kilos de déchets organiques par an. Ces déchets sont pourtant recyclables. En les collectant séparément, nous pouvons leur offrir une seconde vie en les valorisant. Le Plan Wallon des Déchets Ressources prévoit qu'en 2025, les déchets organiques devront obligatoirement être collectés séparément partout en Wallonie.

➔ Une Commune plus propre et des conditions de travail plus confortables

La collecte des papiers-cartons en conteneurs offre plusieurs avantages. Pour les citoyens, elle permet d'améliorer la propreté publique en évitant l'envol des matières et leur éparpillement dans les rues en cas de vent. Pour l'intercommunale Hygea, la collecte des papiers-cartons en conteneurs permet d'améliorer les conditions de travail du personnel de collecte qui ne doit plus soulever ces déchets.

Quels changements pour vous, citoyen.nes ?

Concrètement, à partir du **jeudi 18 novembre 2021**, un nouveau système de collecte en porte-à-porte sera mis en place pour l'ensemble des citoyens (particuliers, seconds résidents, petits commerces, etc.) de Frameries.

1. Les 5 grands modes de collecte :

Comment ?	Quoi ?	Quand ?	Détails
	Déchets organiques (déchets de cuisine, petits déchets de jardin, mouchoirs, serviettes en papier, ...)	Chaque semaine	Un sac vert de 20L (0,35€ / sac)
	PMC (emballages en plastique, emballages métalliques, cartons à boisson, pots de yaourt, barquettes et raviers en plastique, sacs et films en plastique, etc.)	Toutes les 2 semaines	Un nouveau sac bleu de 60L (0,13€ / sac)
	Conteneur pour les papiers-cartons	Toutes les 4 semaines	Un conteneur de 140L ou 240L livré gratuitement à votre domicile
	Déchets résiduels (autres déchets : déchets non-collectés sélectivement)	Toutes les 2 semaines	Un sac moka de 25 L (0,54€/sac) ou 50 L (1€/sac)
	Points d'apport volontaire (PAV) (Déchets résiduels)	Accessibles 7j/7 Horaire défini dans le Règlement Général de Police spécifique aux Déchets	10 PAV (conteneurs collectifs ouvrables au moyen d'un badge électronique) répartis sur l'entité (0,54€/ouverture)

2. Les zones de collecte :

Le **jeudi** restera le jour de collecte hebdomadaire à Frameries et dans les villages. Par contre, la commune sera scindée en 2 zones distinctes. Les dates de collecte des papiers-cartons sont fixées en fonction de celles-ci.

En plus de ces 2 zones, il a été décidé de placer certaines rues en zone dérogatoire. **Votre habitation se situe dans cette zone de dérogation.**

En effet, dans votre rue, la configuration des lieux (trottoirs étroits, fréquentés, ...) et/ou la densité d'habitat ne sont pas compatibles avec une présentation des papiers-cartons dans des conteneurs placés en voirie.

Au sein de votre zone, **la collecte des papiers-cartons ne sera donc pas modifiée**. Vous devrez continuer à présenter vos papiers-cartons en vrac, toutes les deux semaines.

Attention, cette particularité ne vaut que pour les papiers-cartons. Les autres déchets devront être présentés aux mêmes dates et de la même manière que dans la zone 1 ou la zone 2, selon la zone dans laquelle se trouve votre habitation. Vous retrouvez cette information dans le calendrier de collecte joint au présent courrier ou sur les sites d'Hygea www.hygea.be et de la Commune de Frameries www.frameries.be. Par ailleurs, vous y retrouvez également les dates de collecte des différents types de déchets à partir du mois de novembre 2021 et l'ensemble des règles de tri relatives aux différentes matières.

3. La vente de sacs :

Les nouveaux sacs (verts et moka) seront vendus dès le **1^{er} septembre 2021** dans les commerces locaux. Si vous n'avez plus de sacs blancs, vous pouvez d'ores et déjà utiliser des sacs moka, ces derniers seront bien collectés par les équipes d'Hygea.

4. La période de transition et les échanges de rouleaux de sacs :

A partir du 18 novembre, le nouveau schéma de collecte sera en vigueur et vos déchets résiduels ne seront plus collectés chaque semaine mais bien **tous les 15 jours** au travers des sacs moka, selon les dates prévues au calendrier de collecte.

Pour vous permettre d'écouler vos derniers sacs blancs, Hygea et la commune de Frameries ont prévu **une période de transition qui ne concerne que la collecte des déchets résiduels**. Concrètement, **du 18 novembre au 31 décembre 2021, les sacs blancs réglementaires estampillés Hygea seront tolérés** lors de la collecte en porte-à-porte **uniquement s'ils sont présentés lors des jours de collecte prévus pour les sacs moka**.

A partir du 1^{er} janvier 2022, plus aucun sac blanc ne sera collecté au sein de la commune de Frameries. Nous vous invitons donc à ne plus acheter trop de sacs blancs.

Les rouleaux de sacs blancs entiers (non entamés) pourront être échangés contre les rouleaux de nouveaux sacs (moka). **Un rouleau de sacs blancs = un rouleau de sacs moka**.

Toutes les dates et lieux vous seront communiqués dans un second courrier.

5. Les séances d'information :

Des réunions d'information seront organisées fin septembre/début octobre au sein de votre Commune afin de vous présenter ce nouveau système de collecte en détails et de répondre à toutes vos interrogations.

Dates	Lieux
28/09 à 14h	Salle de l'hôtel communal de Frameries (Grand-Place de Frameries, 1 à 7080 Frameries)
28/09 à 19h	Ecole communale La Victoire à Frameries (Rue de la Victoire, 10 à 7080 Frameries) – salle de gymnastique

30/09 à 19h	Ecole communale Calmette à Frameries (Place Calmette, 1 à 7080 Frameries) – salle de gymnastique
05/10 à 19h	Ecole communale La Libération à La Bouverie (Rue de la Libération 65/67 à 7080 La Bouverie) – salle de gymnastique
06/10 à 19h	Ecole communale Champ perdu à La Bouverie (Rue Pasteur Busé, 48 à 7080 La Bouverie) – chapiteau dans la cour de l'école
07/10 à 19h	Ecole communale du Centre à Eugies (Rue du Centre, 110 à 7080 Eugies) – salle de gymnastique
12/10 à 19h	Ecole communale de Sars (Rue des Ecoles, 43/A à 7080 Sars-La-Bruyère) – chapiteau dans la cour de l'école
14/10 à 19h	Place de Noirchain – chapiteau Place de Noirchain, rue du Chêne à 7080 Noichain

En raison de la crise sanitaire, si vous souhaitez participer à l'une de ces séances, veuillez confirmer votre présence en contactant le **0800/11799 (n° gratuit) ou via info@hygea.be**. Nous vous rappelons également que le port du masque et le respect des gestes barrière seront obligatoires.

En attendant, n'hésitez pas à consulter les sites **www.hygea.be et www.frameries.be** ou à contacter le **0800/11799 (n° gratuit)** pour obtenir toutes les informations utiles relatives au nouveau système de collecte. Nous sommes à votre écoute ! Vous pouvez également être informé.e.s des dernières actualités via les pages **Facebook d'Hygea et de la commune de Frameries**.

En résumé

1^{er} septembre 2021	Vente des nouveaux sacs dans les commerces locaux
Du 28/09/2021 au 14/10/2021	Réunions citoyennes
18 novembre 2021	Début du nouveau schéma de collecte

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation active à la nouvelle collecte des déchets et nous vous prions de croire Madame, Monsieur, Chère Framerisoise, Cher Framerisois, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jacques De Moortel
Directeur Général d'Hygea



Jean-Marc Dupont
Bourgmestre de la commune de
Frameries



Philippe Wilputte
Directeur Général de la
commune de Frameries

